

LA LETTRE D'INFORMATION

Jeunesse

Sport

Vie associative

N°14 • Juin 2020

ÉDITO ●●●

Les derniers mois ont été bouleversés par une crise inédite liée au Covid-19 qui aura largement fragilisé les activités menées dans le champ de l'éducation populaire, de la jeunesse et du sport. Aujourd'hui le déconfinement s'est mis en place et permet une reprise progressive de vos activités que nous savons essentielles notamment pour les enfants et les jeunes mais plus largement pour l'ensemble des publics auxquels vous vous adressez.

Aussi, nous tenions à adresser nos remerciements sincères à l'ensemble des professionnels, bénévoles qui se sont particulièrement impliqués durant cette période de crise et notamment aux personnels exerçant dans les ACM qui ont permis la continuité de l'accueil des enfants et la facilitation de la mobilisation des personnels indispensables à la gestion de la crise.

L'été se prépare dans un contexte particulier mais il devrait permettre de proposer à nouveau, aux différents publics des activités éducatives, artistiques, culturelles, sportives favorisant le retour à une vie riche d'expériences diverses. Aussi, le pôle JSVA de la DDCS reste pleinement mobilisé pour vous accompagner dans la mise en place de ces différents projets.

Bon courage à toutes et à tous.

Stéphane DE CARLI
Directeur départemental de la DDCS 14

Pour nourrir cette lettre d'actualités, n'hésitez pas à transmettre vos informations au pôle Jeunesse, sports et vie associative de la DDCS 14 via l'adresse suivante : ddcs-jsva-com@calvados.gouv.fr

ÉDITO

ACTUALITÉS NATIONALES

APPELS À PROJETS

ACTUALITÉS EN NORMANDIE

ACTUALITÉS NATIONALES

LANCEMENT DU PLAN « VACANCES APPRENANTES »



Le plan « Vacances apprenantes », voué à toucher un million d'enfants, poursuit l'objectif de faire de cet été, avec les collectivités et les associations, une période de découverte, apprenante et solidaire pour tous les enfants que la crise aura pu fragiliser.

Ce plan recouvre quatre dispositifs différents, pilotés soit par les services de l'éducation nationale, soit par les services de la DDCS, et mis en œuvre dans le cadre du Groupe d'appui départemental (GAD) :

1. Dispositif « écoles ouvertes »

Ce dispositif permet d'accueillir dans les écoles ou établissements scolaires des jeunes qui ne quittent pas leur lieu de résidence et de leur proposer un programme équilibré associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles au sens large. Ce dispositif, déjà mis en place par la DSDEN, est élargi en termes de tranche d'âge et du nombre de mineurs à accueillir. Il fonctionne par appel à projet académique spécifique pour les vacances d'été, déjà adressé à toutes les écoles et collèges.

2. Dispositif « Excursions buissonnières »

Dans le cadre d'une école ouverte, ce dispositif complémentaire permet l'organisation d'un séjour avec nuitées en zone rurale : 2 à 7 jours sous tente en itinérance ou 5 à 14 jours avec hébergement en dur. Ces séjours seraient organisés soit par l'établissement scolaire en direct, soit par délégation à un organisateur d'accueils collectifs de mineurs, et dans ce dernier cas déclaré en ACM.

3. Dispositif « colos apprenantes »

L'objectif est double : les enfants et jeunes bénéficient d'espace « studieux », leur permettant d'une part de reprendre contact avec l'école et les apprentissages et de rattraper les fondamentaux ; d'autre part, les séjours de vacances et les centres de loisirs ont comme objectif de permettre aux enfants et jeunes de se positionner dans « l'avenir », en développant des projets et des activités permettant la réflexion sur soi, la construction de son parcours à venir. L'objectif est d'accueillir 200 000 à 250 000 jeunes dont 80% issus des quartiers prioritaires. Les publics cibles comportent également les enfants et jeunes issus de zones rurales, de familles isolées ou monoparentales, en situation économique précaire et/ou décrochage scolaire.

L'organisation des séjours, d'une durée d'au moins 5 jours et portés en priorité par les collectivités, en lien avec les associations, s'appuient sur le cadre réglementaire et pédagogique des séjours de vacances (CASF), ceux-ci sont déclarés comme tels auprès de la DDCS. L'identification des publics est réalisée par les collectivités en lien avec les services de l'éducation nationale et les associations de proximité.

Les collectivités sont invitées à conventionner avec la DDCS pour pouvoir inscrire des enfants et bénéficier de l'aide. Les organisateurs d'ACM sont invités à déposer leurs projets de séjours en vue de la labellisation sur la plateforme :

<https://openagenda.com/colosapprenantes>
Voici un tutoriel : <https://showmore.com/u/io178qf>

4. Demande d'aide exceptionnelle aux accueils de loisirs sans hébergement fonctionnant pendant les congés d'été

L'État peut attribuer une aide exceptionnelle au fonctionnement de tout accueil de loisirs sans hébergement fonctionnant du 4 juillet au 31 août 2020. Cette aide vise à permettre d'ouvrir un accueil de loisirs ou à accroître leurs capacités, et participe à l'amélioration de leur qualité. La décision d'attribution de l'aide est prise sur la base des éléments fournis par l'organisateur relatifs aux besoins financiers supplémentaires à ceux déjà mobilisés pour en assurer le fonctionnement. Cette aide sera matérialisée par une subvention à l'organisateur d'ACM déclaré auprès de la DDCS. Une attention particulière doit être portée aux territoires et publics les plus fragiles.

<http://www.calvados.gouv.fr/accueils-collectifs-de-mineurs-et-rythmes-r1512.html>

DÉMARRAGE DES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DANS LE CADRE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes âgés de 15 à 16 ans pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion de deux semaines ainsi qu'une mission d'intérêt général de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum. <https://www.snu.gouv.fr/>



L'objectif des MIG est que chaque jeune volontaire puisse s'engager au service de la collectivité, notamment lors de la sortie de crise, apporter un soutien aux organisations et associations. En dépit de la crise sanitaire que traverse notre pays, le gouvernement a décidé de maintenir la session du Service national universel, en inversant le calendrier : **les missions d'intérêt général (MIG) débuteront dès cet été à compter du 4 juillet**, en dehors du temps scolaire et dans le strict respect des règles que les conditions sanitaires imposeront. Le séjour de cohésion sera organisé plus tard, à l'automne.

Au niveau départemental, l'objectif est de pouvoir proposer rapidement aux premiers volontaires de l'été des missions qui leur permettront de contribuer à l'effort national.

Les structures ayant des missions à proposer doivent les déposer sur la plateforme <https://www.snu-mig.fr/> (créer un compte, renseigner la partie structure).

Cette plateforme est d'ores et déjà ouverte. La mission d'intérêt général doit s'inscrire dans une des 9 thématiques suivante : défense et mémoire, sécurité, solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté. Les missions proposées seront ensuite validées par la DDCS compétente qui procédera à l'affectation des jeunes selon leurs vœux et la proximité géographique du lieu de la mission. Pour toute information snu-mig@calvados.gouv.fr

COLLOQUE NATIONAL JEUNESSE «NEU'PRO» 7, 8 ET 9 OCTOBRE 2020 - VICHY



RÉGION GRAND-EST

Ressources pédagogiques à destination des jeunes, des enfants et des familles concernant les ACM, l'accompagnement éducatif, l'information jeunesse, le développement durable http://grand-est.drdjcs.gouv.fr/sites/grand-est.drdjcs.gouv.fr/IMG/pdf/activites_et_confinement.pdf

ENQUÊTE NATIONALE SUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ DU SECTEUR ASSOCIATIF

Une première enquête lancée par Le Mouvement associatif et le Réseau National des Maisons des Associations a permis de donner la parole aux responsables associatifs pour décrire la situation de leur association, tout au long de la période de confinement. Pour prendre connaissance des principaux résultats, et des analyses :

<https://lemouvementassociatif.org/covid-19-associations-du-diagnostic-aux-mesures-durgences/>

Une nouvelle enquête est lancée, dans le nouveau contexte d'une reprise progressive d'activité :

<https://lemouvementassociatif.org/enquete-covid-19-associations-ou-en-etes-vous-a-lheure-du-deconfinement/>

DES GUIDES PRATIQUES POST-CONFINEMENT LIÉS À LA REPRISE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ET UNE FOIRE AUX QUESTIONS SPORTS

Le ministère des Sports publie et met à jour des guides pratiques post-confinement liés à la reprise des activités physiques et sportives dans le respect des règles sanitaires. Une foire aux questions est également consultable.

<http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/des-guides-pratiques-post-confinement-lies-a-la-reprise-des-activites-physiques>

NUMOOK

Numook est un projet de l'association Lecture Jeunesse pour faire lire et écrire les adolescents à travers la création collective d'un livre numérique. Afin d'être accessible au plus grand nombre d'établissements, numook a été pensé avec des ressources numériques et un cadre qui permettent de l'adapter dans des lieux multiples, de façon à toucher des jeunes issus de parcours scolaires variés et dans des zones géographiques diverses. **(Re)donner le goût des mots, Désacraliser la lecture et l'écriture, Valoriser la créativité, S'initier à la citoyenneté, Développer des compétences numériques.**

Pour sa 5^{ème} année d'essaimage, le dispositif s'adapte encore mieux à vos besoins. Dans l'incertitude des modalités de la rentrée scolaire, numook vous permettra de composer avec vos impératifs de travail en passant facilement du présentiel au distanciel. Grâce aux outils collaboratifs, vous serez en mesure d'assurer la participation des partenaires extérieurs et de suivre le travail avec les enfants à distance. Plus que jamais, le numérique sera le levier de nouvelles formes d'apprentissage et de la cohésion de groupe au sein de la « classe virtuelle ». nikoleta.lafont@lecturejeunesse.com
marine.doinel@lecturejeunesse.com

■ ■ ■ APPELS À PROJETS

APPEL À PROJETS 2020 « MAISONS SPORT-SANTÉ » DU MINISTÈRE DES SPORTS ET DU MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Lien site MS :

<http://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-sante-bien-etre/maisons-sport-sante/article/appel-a-projets-2020-maisons-sport-sante>

Lien site MSS :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/appel-a-projets-2020-maisons-sport-sante>

Le calendrier :

Date limite dépôt : 17 juillet.

17 juillet - 17 août 2020 :

Vérification de l'éligibilité des dossiers de candidatures au niveau national.

24 août – 30 octobre 2020 :

Examen des dossiers de candidatures au niveau régional.

Mi-novembre 2020 :

Analyse des dossiers de candidature par le comité de programmation national après avis commun des ARS et des DRAJES / DRJSCS.

Décembre 2020 :

Annnonce des lauréats sur le site internet du ministère des sports et du ministère des solidarités et de la santé.

APPEL À PROJET : PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Un appel à projet de l'UE pour les structures : « accompagnement et encadrement par le sport de jeunes exposés au risque de radicalisation ».

Les projets doivent être soumis avant le 22 juin 2020 à 12 heures.

<https://ec.europa.eu/sport/funding/calls/call-monitoring-and-coaching-through-sports-2020>

APPEL À PROJET DE L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ)

Un appel à projet spécial 1234, qui, nous l'espérons, éveillera votre intérêt.

Pour connaître les conditions et détails de cet appel à projets :

https://www.coe.int/fr/web/european-youth-foundation/home/-/asset_publisher/1HFcQgqhuet/content/special-call-for-grant-applications-for-pilot-activities-responding-to-local-needs-arising-from-the-covid-19-c

LE FONDS EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE (FEJ)

Le Fonds Européen pour la Jeunesse (FEJ) lance un appel à projet dans le cadre de la crise du Covid-19.

Il s'adresse à des associations locales ou nationales qui souhaitent mettre en place des actions de solidarité en direction des personnes les plus vulnérables (sans-abris, réfugié-e-s...), et afin de soutenir les services de santé, sociaux et pédagogiques ou encore pour éduquer et sensibiliser à la prise en compte des droits humains durant la crise.

• Date limite :

des appels auront lieu en juin, septembre et octobre.

• Montant : 10 000 € maximum.

• Procédure : <https://frama.link/ZtcdHeeS>

APPEL À INITIATIVE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Aider les jeunes à découvrir d'autres cultures, à s'engager dans des actions solidaires et à rester ouverts à une citoyenneté internationale, en préparant au mieux le « monde d'après », dès maintenant. Soutenir l'échange interculturel et l'engagement des jeunes dans des projets communs de solidarité internationale, en expérimentant de nouvelles manières d'agir qui peuvent se révéler autant de réponses innovantes au contexte actuel de crise.

L'appel à initiatives est ouvert jusqu'au 18 juin 2020, pour des projets qui devront se réaliser cet été, du 6 juillet au 6 septembre 2020.

Le dossier de candidature est à télécharger et déposer en ligne sur le site du Fonjep :

<https://www.fonjep.org/solidarite-internationale/initiative-pour-la-solidarite-internationale-isi>

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter : solidariteinternationale@fonjep.org

DISPOSITIF AISANCE AQUATIQUE

L'Agence National du sport lance le dispositif Aisance Aquatique, qui comporte deux volets :

- le dispositif « j'apprends à nager » qui a pour objectif de favoriser l'apprentissage de la natation chez les jeunes de 6 à 12 ans.
- le dispositif « aisance aquatique » qui s'adresse aux enfants de 4 à 6 dans un objectif de développement de compétences en milieu aquatique.

Les projets sont à faire remonter pour le 30 septembre 2020.

Pour connaître les conditions et précisions sur le dispositif :

<http://normandie.drjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique372>

ou contacter Maxime PESNEL :

maxime.pesnel@calvados.gouv.fr 02 31 52 74 22

ACTUALITÉS ET FORMATIONS EN NORMANDIE

JOBS D'ÉTÉ DE DERNIÈRE MINUTE



Le CRIJ Normandie, en partenariat avec Pôle Emploi et le CROUS Normandie, lance une opération pour permettre aux jeunes de trouver un job d'été :

« **Jobs d'été de dernière minute** ».

Diffusion de plus d'une centaine d'offres sur le site

<http://www.crijnormandie.fr/>

Ateliers en visio d'aide à la création d'un premier CV.

Diffusion de dossiers et de vidéos d'information sur les jobs d'été.

Accompagnement individualisé à la préparation d'un entretien par la Cravate Solidaire.

Plus d'informations :

<http://www.crijnormandie.fr/Operation-jobs-ete-derniere-minute.html>

Sur Facebook : <https://www.facebook.com/crijnormandie/php?article1749>

Dans le Calvados : 18 et 19 mai à la MJC du chemin vert à Caen.

PRÉSENTATION DU CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ MARDI 23 JUIN 2020

La Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Normandie et l'Agence Erasmus+ jeunesse et sport vous invitent à une :

Présentation du Corps Européen de Solidarité Mardi 23 juin 2020 14h30-16h30 (en visioconférence)

Les différentes actions du CES : Volontariat Stage/Emploi Projets de Solidarité
Outils spécifiques au programme Erasmus + et CES : ORS PASS Mobility Tool

Merci de confirmer votre présence par retour de ce mail : arnaud.crochard@jscs.gouv.fr

Le lien de la visio vous sera envoyé avant le 23 juin 2020 (n'hésitez pas à envoyer vos questions avant et à diffuser cette information).

LES FORMATIONS SERVICE CIVIQUE



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

Formation des tuteurs :

En cette période particulière, plus que jamais, il est essentiel d'accompagner les volontaires dans les meilleures conditions possibles. C'est pourquoi, des réunions de primo information pour les tuteurs sont mises en place. Les inscriptions se font via le site habituel:

<http://www.tuteurs-service-civique.fr/>

Formations des volontaires :

Afin de s'adapter aux contraintes sanitaires actuelles, l'agence nationale du service civique a acté la possibilité pour les volontaires de participer aux FCC à distance jusqu'à 60 jours après la fin de leur contrat.

Nos partenaires, proposant habituellement des formations civiques et citoyennes, se sont mobilisés pour adapter leurs sessions et proposer des sessions à distance.

Pour faire face aux contraintes exceptionnelles, le choix a été fait de sortir de l'organisation habituelle «tronc commun - thématique». Aussi, les formations proposées à distance compilent ces deux contenus en 3 modules indissociables.

Vous trouverez via le lien ci-après, le calendrier spécifique des FCC à distance

<http://normandie.drdjscs.gouv.fr/spip.php?article1801>

Les inscriptions se font directement auprès de l'organisme organisateur dans les conditions précisées dans la fiche descriptive.

ACTUALITÉS EN DÉPARTEMENT

RESSOURCE POUR LES ACM

Le pôle JSVA de la DDCS a actualisé cet espace en lien avec l'actualité, il rassemble de nombreuses ressources : <http://www.calvados.gouv.fr/covid-19-espaces-ressources-r1961.html>

RESSOURCE DE LA CREA DE CAEN

Une page web pour les écoles : «**Mon p'tit espace**» : <https://www.crea-spectacles.com/espace-scolaire-crea.html>

Le but de cet espace est de proposer chaque semaine un support (vidéo par exemple), accompagné d'une fiche de travail avec des pistes à exploiter en classe.

Les parutions tournent autour du thème de l'Art et sont vouées à entretenir une sensibilisation et une curiosité auprès des plus jeunes.

Les activités proposées sont, bien sûr, adaptables et destinées à être mises en place au sein de la classe ou à la maison (présentiel/distanciel).

LE DISPOSITIF « BOURSE VACANCES COLLÉGIENS » DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Le dispositif « bourse vacances collégiens » du Département du Calvados consiste en une aide au départ en centre de loisirs, mini-camps, colonies, stages sportifs, musicaux et séjours à l'étranger des jeunes calvadosiens âgés de 11 à 15 ans (le dispositif s'adresse également aux jeunes de 10 et 16 ans qui peuvent justifier d'une scolarisation au collège). Cette aide est attribuée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 650 euros.

Plusieurs montants de Bourses Vacances Collégiens sont proposés selon la nature des séjours effectués par les adolescents pendant les mois de juillet et août :

Séjour sans hébergement : 50 euros.

Séjour avec hébergement : 100 euros.

Les demandes pourront être effectuées dès le 1^{er} avril et jusqu'au 15 juillet via le guichet de télé-services sur

<https://teleservices.calvados.fr>

JURY BAFA

En fonction du nombre de candidats, les membres du jury ont choisi exceptionnellement le déroulement d'un jury départemental BAFA le vendredi 10 juillet 2020 à la DDCS du Calvados. Pour les candidats : vérifier que les documents (carte d'identité, certificats 1, 2 et 3) sont complétés et déposés sur votre espace personnel de formation.

Contacts :

Référente administrative : Madame Sandrine HAYS, sandrine.hays@calvados.gouv.fr

Référente pédagogique : Madame Anne-Marie RENE, anne-marie.rene@calvados.gouv.fr

GROUPE JEUNESSES : MARDI 23 JUIN 2020 À 14H00

À la suite du diagnostic dans les structures jeunes du Calvados, deux groupes de travail se sont mis en place : « Prises de décisions des jeunes » et « Accompagnement : posture et compétence ».

En décembre 2019, les deux groupes ont fusionné pour constituer le groupe « Jeunesses » co-animé avec Jérôme Thiennette (Familles Rurales 14).

À partir d'échanges d'expériences et de réflexions collectives, ces temps ont pour but de faire avancer les pratiques en visant à favoriser la réflexion des professionnel.le.s de jeunes du Calvados.

Le groupe est ouvert à toutes et à tous : aux professionnel.le.s occasionnels, vacataires, permanents et titulaires travaillant auprès des jeunes : animateur.trice.s ACM, MJC, PIJ, centres socioculturels, centres sociaux, FJT, ...

La prochaine date de rencontre fixée par le groupe est le mardi 23 juin de 14h00 à 16h00 au local jeunes d'Aunay-sur-Oudon.

Inscriptions et informations complémentaires auprès d'Anne-Marie RENE, Conseillère d'Éducation Populaire et de Jeunesse (CEPJ) : anne-marie.rene@calvados.gouv.fr

DES DÉMARCHES COLLECTIVES EN DÉPARTEMENT

ACCUEIL RÉUSSI

Elle permet d'assurer la continuité éducative entre les secteurs de l'éducation spécialisée, de la protection de l'enfance et des loisirs éducatifs.

Prochaines dates :

<https://www.charte-accueil-reussi.org/>

Contact : charte.accueilreussi14@gmail.com

Le collectif «accueil réussi» participera à la soirée «démarche qualité» destinée aux élus afin de parler inclusion. Un forum des loisirs inclusifs sera également proposé à tous le 5 décembre. En attendant, il est prévu en Juin d'organiser des petits cafés/débats en visio pour les équipes d'animation, afin d'échanger sur la préparation de l'été pour tout ce qui concerne l'inclusion.

DÉMARCHE QUALITÉ

Elle permet de faire vivre un réseau d'animateurs, d'élus associatifs et d'élus locaux ainsi que d'accompagner les sites et territoires pour améliorer leurs accueils de mineurs et politiques territoriales enfance-jeunesse.

Retrouvez les prochaines dates sur :

<http://www.demarche-qualite-calvados.org/>

Contact : demarchequality14@gmail.com

Les 3 dernières séances du cycle « pratiques éducatives » sont reportées à l'automne avec quelques aménagements. La Journée « jeunesse » initialement prévue début juillet est également reportée à l'automne, elle sera articulée avec la soirée destinée aux élus.